
Extraits tirés de : <http://www.pedagonet.com/other/STRTGIE.htm> (consulté le 11.12.2025)

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Ces stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont placées à titre de suggestions. Elles ne conviennent pas forcément à toutes les matières ni à toutes les personnalités.

Les activités dirigées de lecture et de réflexion : Une activité dirigée de lecture et de réflexion est un processus qui permet aux élèves d'établir des objectifs et de faire des prévisions à propos des textes qu'ils lisent.

Le classement : Le classement est une forme de réflexion inductive dans laquelle les critères établis ou proposés par les élèves permettent de classer et de désigner des catégories.

Le compte-rendu de lecture : Le compte-rendu de lecture décrit les rapports réfléchis et personnels que les élèves ont avec des idées, des émotions, le langage et les expériences qui se rapportent à un texte.

La conférencière / le conférencier : Une personne spécialiste de l'extérieur de l'école est invitée à venir présenter des idées, des points de vue différents, des opinions et des expériences concrètes, et à répondre aux questions posées par les élèves.

Le contrat d'apprentissage : Un contrat d'apprentissage est un plan d'activités négociées entre l'enseignante ou l'enseignant et les élèves et qui vise à répondre aux besoins et aux intérêts d'un ou d'une élève ou d'un petit groupe d'élèves.

La définition et la résolution de problèmes : La définition de problèmes est une composante de la résolution de problèmes qui permet aux élèves et à l'enseignante ou à l'enseignant non seulement de résoudre des problèmes, mais également d'appliquer leur créativité en leur esprit critique à l'élaboration de nouveaux problèmes qui stimulent la réflexion des autres élèves.

Les devoirs : Les devoirs sont des travaux qui sont réalisés par les élèves en dehors de la classe, généralement pour leur permettre de revoir ou terminer les travaux donnés en classe.

Les discussions : Les discussions sont des échanges structurés qui permettent aux élèves d'explorer des sujets de réflexion, de réagir à des idées, de traiter des informations et d'articuler leurs réflexions dans des échanges verbaux avec les enseignantes et enseignants et les autres élèves.

Les discussions à deux: Les élèves réfléchissent seuls, pendant un certain temps, à une question posée par l'enseignante ou l'enseignant, puis se regroupent par deux afin d'échanger leurs idées. Ils présentent ensuite une réponse commune à la classe.

L'écriture dirigée: L'écriture dirigée est une méthode qui permet d'orienter les réflexions des élèves par le biais d'expériences de rédaction qui favorisent leur compréhension des procédés, des objectifs et des formes.

L'enquête: L'enquête est une méthode qui permet de faire des apprentissages, de poser des questions et de résoudre des problèmes lors d'activités en classe, ou d'effectuer une recherche à propos d'un sujet, d'une question, phénomène ou d'une idée.

L'enseignement assisté par ordinateur : L'enseignement assisté par ordinateur donne l'occasion aux élèves d'utiliser un ordinateur afin d'acquérir de nouvelles connaissances ou d'approfondir la matière qu'ils ont déjà étudiée.

L'enseignement par les pairs : Les élèves ou des groupes d'élèves qui ont acquis des compétences ou des connaissances dans un domaine particulier enseignent ce qu'ils ont appris aux autres élèves.

L'entrevue : Une entrevue est une conversation ou un dialogue qui favorise la collecte des données ou de points de vue nouveaux auprès de la personne interviewée.

L'étude de cas : Un problème concret est choisi et étudié par les élèves. L'étude de cas peut être réalisée à partir d'un problème réel ou simulé. L'étude de cas fait souvent appel un jeu de rôle qui permet aux élèves de comprendre clairement le problème et de déterminer des solutions possibles.

Les explications orales : Les explications orales représentent une méthode qui permet aux élèves de justifier leur raisonnement en communiquant oralement.

L'exposé : L'exposé est une présentation orale de l'information au cours de laquelle l'élève doit prendre des notes.

La générale, la répétition, la pratique : La générale, la répétition ou la pratique est une technique qui pour s'exercer à plusieurs reprises afin de mémoriser des faits, des rôles, des modèles, des compétences, des méthodes ou des stratégies qui doivent être activés instantanément et appliqués afin d'approfondir certains apprentissages ou de faire la démonstration des connaissances acquises.

Le graphique ou la carte heuristique : C'est un outil visuel pour régler un problème. Il fait appel à une description et à une interprétation du monde à l'aide de nombres ainsi qu'à la représentation de ces notions sous forme visuelle.

L'improvisation : L'improvisation est un procédé qui aide les élèves à réaliser des expériences et à faire des créations dans le cadre de structures prévisibles.

Le jeu de rôle: Le jeu de rôle permet aux élèves et à l'enseignante ou à l'enseignant d'explorer les pensées et les émotions d'une autre personne en se comportant comme le ferait cette personne.

Le jeu pédagogique : Les élèves jouent à un jeu (de cartes, de plateau, de piste,...) dans le cadre du cours. Ce qui est vécu pendant le jeu est ensuite exploité pour permettre aux élèves d'acquérir de nouveaux savoirs.

Le journal des apprentissages : Les élèves indiquent par écrit le processus et le contenu de leurs apprentissages dans un journal personnel.

Le journal réponse : Le journal réponse est une forme d'écriture qui permet aux élèves d'établir des liens réfléchis avec les textes littéraires ou autres, à l'aide d'explorations, d'analyses, de questions, de réflexions ou d'interprétations, ce qui leur fait connaître de nouveaux points de vue et enrichit leur appréciation ou leur compréhension.

La lecture dirigée : La lecture dirigée est une méthode qui permet à l'enseignante ou l'enseignant de soutenir l'apprentissage des élèves et d'appliquer des techniques de lecture par le biais d'interactions à propos des idées et des informations contenues dans le matériel de lecture, et

de leur interprétation.

La lecture individuelle : La lecture individuelle est une composante du programme de lecture qui permet aux élèves de faire des lectures et des apprentissages à partir de textes choisis en fonction de leur intérêt dans un ensemble de textes sélectionnés au préalable par l'enseignante ou l'enseignant.

La mémorisation : La mémorisation est un exercice mental, oral ou écrit qui permet le rappel rapide de données afin de les traiter ou de les transformer à d'autres contextes.

Le modèle : La fabrication d'un modèle permet de reproduire des systèmes réels ou imaginaires, des objets, des idées, des technologies, des événements, des contextes, des animaux, des phénomènes.

La numérotation : La numérotation est une méthode pour approfondir les connaissances ou les compétences des élèves. Les élèves sont répartis en petits groupes (généralement de quatre) et chaque élève reçoit un numéro. L'enseignante ou l'enseignant pose un problème (par ex : chaque groupe doit effectuer une recherche documentaire sur une question précise) et indique une période limite de temps. Les élèves travaillent ensemble afin de répondre à la question et s'assurent que chaque membre du groupe comprend la réponse. L'enseignante ou l'enseignant annonce un nombre et l'élève correspondant dans chaque groupe donne sa réponse.

La participation communautaire : La participation communautaire permet aux élèves d'établir des liens de collaboration avec la collectivité. Cette collaboration prend la forme d'une vaste gamme d'activités, de réalisations et d'expériences d'apprentissage scolaire.

La recherche : La recherche est une méthode d'enquête qui permet aux élèves de réunir, choisir, organiser et présenter de l'information afin d'approfondir leurs connaissances et leur capacité à effectuer de nouveaux apprentissages.

Le remue-méninges : Le remue-méninges est une technique de recherche des idées. Les élèves élaborent une liste d'exemples, d'idées ou de questions afin d'illustrer, d'approfondir ou d'explorer une idée centrale ou un sujet.

La simulation : La simulation est une reproduction de la réalité dans laquelle les élèves réagissent comme si la situation était réelle.

Le test de closure : Le test de closure consiste à indiquer les phrases ou les mots manquants dans un texte. Le test de closure favorise l'écoute et la compréhension de lecture.

Le théâtre-forum : Présentation d'un problème sous une forme non résolue devant un auditoire invité à proposer et appliquer des solutions. Un certain nombre de solutions sont appliquées lors de chaque séance, ce qui permet de mettre en commun les connaissances, les méthodes et l'expérience.

Le tour de table : Dans un tour de table, les élèves, en petits groupes, ont des échanges structurés avec chaque élève, qui présente des idées et de l'information. Ce tour de table fait appel à des textes rédigés par chacun des participants.

Le voyage éducatif : Le voyage éducatif permet aux élèves, l'enseignante ou l'enseignant, ainsi qu'aux bénévoles, de quitter l'école pour poursuivre diverses activités d'apprentissage.

(...)

Et dans l'enseignement du droit : quelles sont les tâches que l'on peut proposer à nos élèves ?

A part l'écoute attentive, la prise de notes et les réponses orales aux questions ciblées du maître, les élèves peuvent être mis en activité de multiples façons :

- Étude de cas (la classique résolution de cas pratique avec des cas tirés des manuels, rédigés à partir d'ATF, inventés par l'enseignant ou les élèves à partir de situations de la vie quotidienne, ...)
- Analyse de documents
 - étudier des documents tirés des médias (articles de journaux, émissions radio/télé, films/documentaires, Internet, ...)
 - faire de la critique de diverses sources juridiques (commentaire d'arrêt, de la doctrine, de dispositions légales, de projets de loi, de messages du CF, de statistiques, ...)
 - élaborer des synthèses sur un thème, sur un cas (résumer une problématique, faire l'historique d'une loi, ...)
- Démarche de recherche d'informations juridiques (sur internet, en bibliothèque, par courrier auprès d'experts ou de l'État, ...)
- Enquête sur le terrain (recherche de conseils juridiques, de témoignages, de sondages, ...)
- Rédaction de textes juridiques (dissertation juridique, avis de droit, ...)
- Présentation d'exposés
- Jeu de rôles et de simulations (de procès, d'un parlement, d'un processus législatif, d'une séance chez un avocat/notaire, ...)
- Débat (sur des questions sociales vives, des objets de votation, des projets législatifs en cours, ...)
- Élaboration d'un projet (travail de maturité, livre ou revue, exposition à monter, sortie/voyage à organiser, ...)
- Cours *extra muros* (visite d'un tribunal, d'un parlement, d'une exposition, d'un service de l'État, d'une étude d'avocat, d'une entreprise, ...)
- ...